



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
*SEANCE DU 03 JANVIER 2012*

**Délibération N°**

**Date de convocation : 21 décembre 2011**

**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille douze, le trois janvier à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.**

**Etaient présents** (72 titulaires et 4 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévilillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Caillion-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Mauvois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Maryse BASQUIN

Jacques DEBAERMAKER (S)

Marie-Chantal TRANCHANT

Marcel WAXIN

Jean-Félix MACAREZ

Hubert DEJARDIN

Jean-Michel COUTURIER

Gérard DEVAUX

Lionel BASIN

Jacques OLIVIER

Paul SOUPLY

Michel LEDUC

Gérard LENOBLE

Jacques LESNE

Didier MARECHALLE

Peggy SZOPA

Thierry WALEMME

Philippe DUCROUX

Dominique LAMOURET

Liliane ADAM

Agnès BERANGER

Gérard BEZIN

Didier BONIFACE

Gérard BOURY

Guy BRICOUT

Maryline GODIN

Martine THUILLEZ (S)

Christiane MARANDE

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Bernard POULAIN

Liliane RICHOMME

Alain RIQUET

Véronique BAYET (S)

Bernard VERMEIL

Serge WARWICK

Alain GOETGHELUCK

Gérard TAISNE

Gilles PELLETIER

Pierre LAUDE

Bernard PLET

Jean WECXSTEEN

Serge LEULLIETTE

Bertrand LEFEBVRE

Jean-Louis CAUDRELIER

Bernard LECOLIER

Charles BLANGIS

Sylvie DECRESSIONIERE

Mickaëlle LEGRAND

Bruno MANNEL

Cécile MERCIER

Joseph MODARELLI

Isabelle PIERARD

Serge SIMEON

Marc DUFRENNE

Michèle BRULANT

Jacques LERICHE

Marc PLATEAU

Aimé BLEUSE

Pascal COQUELLE

Michel HENNEQUART

Pierre LEBLON

Francis GOURAUD

Jacky DUMINY

Daniel BLAIRON

Augustine NOIRMAIN

Jean-Pierre RICHEZ

Daniel CATTIAUX

Roger TIERCE (S)

Jean-Raymond WATTIEZ

Henri QUONIOU

Stéphane JUMEAUX

Jean-Marc DOSIERE

Jean-Paul CAILLIEZ

Marie-Hélène DUEZ

Daniel FIEVET

André-Marie FORRIERRE



**Membre excusé** (5) : Dominique BEAUDUIN, Jean-Pierre MAILLARD, Sandrine TRIOUX, Hubert LEFEVRE, Véronique NICAISE.

Monsieur Stéphane JUMEAUX est élu secrétaire de séance

## **Objet : Tableau des effectifs**

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

Après en avoir délibéré,

**Article 1** : adopte le tableau des effectifs suivant :

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	
Attaché	2 (1 pourvu)
Rédacteur principal	1
Rédacteur	1 (0 pourvu)
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	3 (2 pourvus)
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	6
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe TNC 12h hebdo	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	27 (25 pourvus)
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe TNC 28h hebdo	1
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe TNC 25h hebdo	1
<b>FILIERE PATRIMOINE</b>	
Adjoint du patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe	1
<b>FILIERE PATRIMOINE</b>	
Educateur des APS	1

**Article 2** : s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés.

**Article 3** : précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication auprès du Tribunal administratif de Lille

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 10 janvier 2012 et de la publication  
le 10 janvier 2012

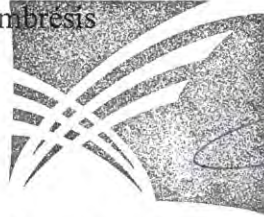
Pour expédition conforme  
Caudry, le 10 janvier 2012

V11,  
Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis



Gérard DEVAUX



Gérard DEVAUX

Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

**IMPORTANT**

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.